

France

339
chiens

La cour d'appel de Nancy a confirmé hier la peine de quatre mois de prison avec sursis prononcée en décembre à l'encontre de la propriétaire de 339 chiens, condamnée pour maltraitance sur des animaux qu'elle faisait vivre à l'étage et dans le grenier de sa maison. AFP

Meurtre d'Ilan Halimi



Youssouf Fofana.

Fofana responsable de ses actes

EXPERTISE. Youssouf Fofana, meurtrier présumé d'Ilan Halimi, un jeune Français juif de 23 ans, a été déclaré responsable de ses actes à la suite d'une expertise psychiatrique, selon une information du *Parisien*. Fofana, mis en examen pour "association de malfaiteurs en vue d'enlèvement, détention et séquestration en bande organisée avec actes de torture et de barbarie" et "meurtre avec préméditation en raison de l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée", devrait donc être jugé devant une cour d'assises. Ilan Halimi avait été découvert le 13 février 2006 près de la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), nu, bâillonné, menotté et portant des traces de tortures. Incapable de s'exprimer, il était mort pendant son transfert à l'hôpital. AFP

Plus d'infos sur : metrofrance.com

- Les pièces du Concorde mises aux enchères en septembre
- La consommation des ménages a progressé en 2006

Plus d'infos, plus de culture, plus de bons plans, plus de tout

L'affaire Sohane revient à la barre

Un complice du meurtrier de Sohane est jugé en appel

JUSTICE. Tony Rocca, condamné en avril 2006 à huit ans de prison pour complicité dans la mort de Sohane Benziane, 17 ans, brûlée vive en 2002 à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), est jugé en appel à partir d'aujourd'hui devant les assises de Bobigny.

"Surveiller" le crime

Ce second procès, prévu pour durer jusqu'au 14 juin, ne s'attachera qu'à examiner la culpabilité présumée de Tony Rocca, 24 ans, le responsable principal de la mort de la jeune fille, Jamal Derrar n'ayant pas fait appel de sa condam-



Tony Rocca, lors de son premier procès.

nation à vingt-cinq ans de réclusion criminelle par les assises du Val-de-Marne.

Tony Rocca, arrêté en décembre 2002 et renvoyé pour complicité de tortures ou actes de barbarie ayant entraîné la mort sans intention de la donner, est accusé : "J'estime qu'il savait" que Derrar allait "faire quelque chose de grave à Sohane", avait dit l'avocat général. Jamal Derrar, 23 ans, qui sera interrogé dans ce nouveau procès à titre de témoin, avait, selon de nombreux témoignages, déclaré Sohane "interdite de cité Balzac", parce que la jeune fille refusait de se soumettre à son "autorité de mâle",

selon l'accusation. L'été précédant le drame, une bagarre avait opposé Jamal Derrar au petit ami de Sohane, Issa, qui l'avait emporté.

Pour l'avocat général, le jeune homme avait "reporté" la haine qu'il éprouvait à l'égard d'Issa sur la jeune femme. "Il allait la mettre au pas", l'attirant dans "un véritable guet-apens", et il avait prémédité ce crime "sexiste", même s'il n'avait "pas voulu la mort de Sohane". METRO AVEC AFP

Réagissez à cet article sur metrofrance.com

Événement Chapeau les Marseillais !



Des personnes se reposaient, hier, sur la corniche de Marseille, à l'ombre de grands chapeaux installés par les stylistes Benedetto Bufalino et Victor Vieillard. Pour une journée et dans le cadre d'un happening, ces derniers ont transformé "le plus grand banc du monde" en "corniche des chapeaux". AFP

Appel à témoins pour le cadavre retrouvé à la gare Matabiau

TOULOUSE. Dans l'enquête du cadavre de la gare Matabiau, les enquêteurs n'ont toujours pas identifié la femme morte égorgée. Le SRPJ de Toulouse recherche des témoins pouvant reconnaître la victime. La femme est de type européen, elle mesure 1,71 m pour 62 kilos, elle avait les cheveux mi longs bruns avec des reflets auburn et des racines grises, les yeux marron. Elle était âgée de 35 à 45 ans. Elle avait les oreilles percées et comptait plusieurs signes distinctifs : naevus dans la région des lombaires gauches, des cicatrices à la cheville droite (1 cm) et au tibia gauche (9 cm). P.F.

» Pour tout témoignage appeler le 05 61 12 78 45

Incendie à Bazas



Des bouquets de fleurs sont déposés près de la maison de Bazas.

Le drame reste inexplicable

GIRONDE. Les causes de l'incendie dramatique, qui a coûté la vie à une mère de 32 ans et à trois de ses enfants (de 5 à 12 ans, le quatrième est toujours entre la vie et la mort), mardi soir à Bazas en Gironde, restent toujours inexplicables, malgré les recherches des gendarmes et experts toute la journée. La polémique a enflé hier quant à la rapidité d'intervention des secours : un témoin déclare les avoir appelés à 19 h 35, tandis que les pompiers précisent n'avoir reçu le premier appel "identifié qu'à 19 h 51", et avoir mis un quart d'heure pour arriver. E.B. À BORDEAUX

En bref

REIMS. Un kinésithérapeute de 39 ans, marié et père de famille, a tué à coup de revolver hier, en fin de matinée, deux jeunes femmes âgées de 19 et 21 ans dans un appartement de Reims (Marne), avant de se donner la mort. AP

METZ. La femme de 35 ans qui avait poignardé mardi un juge pour enfants dans son bureau, à Metz, a été mise en examen et écrouée hier pour "tentative de meurtre (...) commise sur un magistrat dans l'exercice de ses fonctions". Le procureur a précisé que la préméditation n'est pas exclue, et la peine encourue pour ces faits est la réclusion criminelle à perpétuité. AFP

En direct des villes Metro. Metro est présent dans les 11 plus grandes villes de France. Dans le monde, Metro compte plus de 450 journalistes travaillant dans 21 pays.



Une jeune fille a été blessée dans un magasin d'un centre commercial de Nice.

Coup de feu au centre commercial

NICE. Une jeune fille a été grièvement blessée à la tête par un tir de pistolet hier à midi, au 1^{er} étage du grand centre commercial du centre de Nice. L'auteur présumé du coup de feu est son ex-petit ami. Après avoir pris la fuite, il s'est finalement présenté à la police vers 15 heures et a été placé en

garde à vue. La victime, consciente quelques instants après l'agression, se trouvait en fin d'après-midi dans un état "non stabilisé", a précisé le parquet. Un projectile, qui pourrait être de la grenaille de plomb, s'est logé dans sa boîte crânienne. M.B.

Il viole et étrangle son ex-femme

LILLE. Le mystère de la mère

de famille violée et étranglée chez elle à Roost-Warendin (Nord) est résolu. Son mari, âgé de 35 ans, a finalement avoué les faits "corroborés par des éléments matériels", et il a été écroué. Selon le parquet, l'homme, séparé de son épouse depuis un an, a déclaré qu'il n'avait pas supporté la séparation et qu'il avait nourri une rancœur importante à l'égard

de sa compagne, du fait qu'elle avait retrouvé sa liberté. Cet ancien plombier, aujourd'hui sans emploi, connaissait une situation financière difficile et allait être expulsé de son appartement. M.P.

Deux mineurs mis en examen pour viol

MARSEILLE. Deux collégiens de 12 et 14 ans ont été mis

en examen hier par le parquet de Draguignan (Var) pour "viol en réunion" sur une camarade de 12 ans et demi. Le plus jeune d'entre eux, qui apparaît comme le plus impliqué, a été placé dans un foyer d'éducation spécialisée à Draguignan. L'aîné a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire chez des parents. METRO